

Hérémente, le 1^{er} Août 2024
Allocution de Eric Rudaz, Président de VDM-WW



Chères Amies et Chers Amis Hérémentsards,
Chères Amies et Chers Amis des Hérémentsards,

Je remercie le M. le Président Grégory Logean de l'honneur qu'il me fait de pouvoir m'exprimer devant vous en ce jour de Fête nationale, cela au nom de l'Association « Valaisans du Monde – Walliser il aller Welt » que je préside et qui vous est bien connue. Pour mémoire, l'Association VDM-WW a été créée en 1992, au lendemain des festivités du 700^{ème} anniversaire de la Confédération. En 1991, le Valais avait organisé les retrouvailles entre Valaisans restés au pays et ceux émigrés, majoritairement en Amérique du sud. Le but de l'Association vise à maintenir les contacts entre les Valaisans, d'ici et d'ailleurs.

Personnellement, j'affectionne beaucoup le 1^{er} août. Selon moi, il s'agit de la fête la plus rassembleuse du calendrier des manifestations. Pour avoir participé à des festivités à l'étranger et dans les quatre coins de la Suisse, cette journée est, à mes yeux, tout simplement magique : elle est à l'image des habitants du pays, à savoir simple, conviviale et très respectueuse des nombreuses différences qui composent notre si belle Suisse.

En effet, quel pays au monde peut se targuer d'être parvenu à valoriser les différences de sa population, à fortifier les points communs entre les différentes régions du pays et à réunir tout son monde – tous âges et toutes classes sociales confondues, au moins une fois par an – autour du traditionnel cervelas et salade de patates ? Je n'en connais pas. En plus, quand on sait que la peau du cervelas n'est rien d'autre que du boyau de zébu qui nous vient droit du Brésil, notez que c'est assez révélateur de notre esprit d'ouverture !

Notre esprit d'ouverture, venons-en. Sujet récurrent, qui apparaît année après année, en ce jour particulier où nous nous permettons, légitimement, des remises en question.

Brisons ensemble le cliché que les montagnards seraient fermés voire méfiants à l'égard de l'inconnu. De tous temps, les gens de la montagne ont créé des voies de passage pour les voyageurs et les commerçants, puis ils ont développé les routes alpestres pour franchir les cols. Et lorsque la technique l'a permis, ils ont percé la montagne pour raccourcir les distances et y faire passer des trains. Quant aux habitants des plaines, eux, de tous temps, n'ont eu de cesse de se barricader en construisant murailles et remparts afin de protéger leurs biens et leurs dynasties. Ces mots, toujours d'actualité, ne sont pas de moi. Ils sont d'Adolf Ogi, ancien Conseiller fédéral de Kandersteg, certainement le meilleur ambassadeur de la montagne, probablement le meilleur ami du Valais et des Valaisans.

J'en viens à la thématique de mon message « Ambassadeurs d'Hérémente, démocratie et libertés » que j'ai choisie d'aborder avec vous. Je vais évoquer des personnes ressortissantes d'Hérémente qui ont fait parler de leur lieu de naissance hors de nos frontières.

Je commencerai par Antoine Dayer. Son histoire est unique, originale et... pour le moins étonnante ! En 1807, Antoine Dayer s'engage, contre la volonté de son père, dans le bataillon valaisan créé sur l'initiative de l'empereur Napoléon lui-même. En 1810, le canton du Valais a été annexé à la France. D'un jour à l'autre, les membres du bataillon valaisan sont devenus des soldats de l'armée française. A cette époque, Antoine avait déjà été promu au grade d'officier « adjudant-major ». Depuis 1810, la famille à Hérémente ne reçoit plus de nouvelles. Juste sait-elle qu'Antoine a participé à l'invasion de la Russie. La famille le croit donc mort. En 1815, un cousin d'Antoine, qui était chanoine à l'hospice du Grand St Bernard, informe la famille que deux marcheurs venant de Russie, hébergés à l'hospice, ont raconté que Antoine était toujours prisonnier et considéré comme Français. Dès qu'il a pu, Antoine a écrit à sa famille.

En 1816 ou 1817, Antoine aurait écrit au Président de la Bourgeoisie d'Hérémente pour solliciter l'octroi d'un titre de noblesse qu'il avait besoin pour se marier avec une jeune

femme Russe qui l'avait soigné et qui répondait au doux prénom d'Anastasia. Elle était la fille d'un cousin d'un maréchal russe qui avait obligé Napoléon à battre en retraite quelques années plus tôt. Ce mariage d'amour pouvait à coup sûr, en plus, le tirer d'affaire.

En réponse à sa demande, le Président de la Bourgeoisie d'Hérémece délivre à Antoine le titre de « Comte de la Bachanne ». Ce titre de « Comte de la Bachanne » et son grade militaire ont apparemment plu à la vieille famille de boyard russe. Les deux jeunes ont ainsi pu se marier. Au cours des dix années suivantes, Antoine Dayer a fait carrière dans l'armée russe.

Anastasia a été mise au courant de cette marque d'amour après le décès d'Antoine. Elle n'a pas sollicité la Bourgeoisie d'Hérémece. Elle a confié l'ordre à sa fille aînée de conserver le document falsifié et de transmettre de mère en fille le secret et sa preuve. Pour réserver le document des méfaits des hommes, il s'est transmis de jupon en jupon jusqu'au rendement public de cette histoire singulière en... 2014 !

Cette histoire, on pourrait croire qu'elle sort d'un scénario d'une série Netflix. Or, elle est véridique. En 2014, les documents y relatifs ont été déposés aux Archives cantonales à Sion par une descendante de Antoine Dayer vivant en Finlande.

Hérémece a également des ambassadeurs, je dirais plus traditionnels. Comme ceux ayant servi la garde pontificale. Le dernier en date, en service en 2016, est Philippe Mayoraz, originaire de Hérémece, qui est né, qui a grandi et qui vit à Vex. Parmi les anciens gardes du pape, témoins de cette expérience militaire et religieuse, vous connaissez certainement tous M. Rémy Levrard.

D'ailleurs, sur le mur FB de la Médiathèque VS figure une belle photo de la Fête-Dieu de 1977 à Hérémece. M. Levrard, alors garde du pape, fait partie du cortège. Je vous invite à porter un œil sur ce sympathique cliché.

La diplomatie suisse a également compté dans ses rangs des citoyens d'Hérémece. Aujourd'hui, un est en poste : il s'agit de M. Eric Mayoraz, actuel Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République de Colombie à Bogota.

En ma qualité de président de l'Association « Valaisans du Monde – Walliser in aller Welt », je vais m'attarder un peu plus sur une autre catégorie d'Ambassadeurs d'Hérémece, les plus nombreux et les plus dispersés, c'est-à-dire ceux qui ont émigré lors de la grande vague de 1855.

D'un point de vue statistique, l'émigration valaisanne entre 1855 et 1870 a été massive. On estime à environ 20'000 le nombre de Valaisans qui ont traversé la gouille. Le Valais à cette époque comptait grosso modo 100'000 habitants.

Hérémece n'échappe pas à cette émigration massive. En 1855, quelque 150 Hérémeceards quittent leur Commune pour l'Argentine. Le plus jeune a quelques mois, le plus ancien est âgé de 66 ans au moment du départ ! Il s'agit de Nendaz Antoine Auguste, né en 1789, année de la Révolution française. Ce détail n'est pas anodin.

Plus tard, entre 1860 et 1875, on compte une septantaine d'autres Hérémeceards qui sont partis pour l'Argentine, pour les Etats Unis et pour le Canada.

Je m'autorise un bref rappel historique d'un des moments cruciaux de la période la plus tumultueuse que notre Canton ait vécu. Ceci nous permet de mieux saisir le contexte de l'émigration et même de mieux comprendre l'évolution du Valais jusqu'à ce jour.

Il est donc utile de rappeler que l'unité du pays que nous célébrons aujourd'hui n'est pas tombée du ciel. Elle est le fruit d'une prise de conscience collective nationale qui est devenue plus tard la « Willsnation », pays de volonté.

N'oublions pas non plus que la Constitution fédérale de 1848, qui a posé les fondements de l'Etat fédéral moderne, tel que nous le connaissons, est née sur les cendres d'une guerre civile, celle du Sonderbund, guerre qui a opposé protestants et catholiques. Cette guerre, qui a duré moins d'un mois en novembre 1847, a profondément marqué tout le pays.

Les Valaisans, soutenus par le pouvoir clérical en place, ont été les derniers à rendre les armes. Cela a valu au tout nouveau Canton du Valais de recevoir la facture de « frais pour réparation de guerre » la plus salée expédiée par la Confédération à un Canton.

En 1848, la défense commune de la Suisse relevait de milices cantonales. C'est ainsi que, immédiatement après la fin de la guerre du Sonderbund, soit à la fin du mois de novembre 1847, des sentinelles confédérées avaient été placées dans chaque vallée latérale afin de surveiller toute éventuelle reprise d'échauffourée. A Vex par exemple, une porte sur laquelle les sentinelles ont gravé leur nom a été retrouvée.

En 1848, le 1^{er} Conseil d'Etat valaisan de l'ère moderne de la toute nouvelle Confédération a pris ses fonctions dans un Valais misérable. L'administration est sans revenu, les biens de l'église ont été réquisitionnés pour être vendus afin que le Canton puisse régler sa dette auprès de la Confédération, la plaine du Rhône inhospitalière n'est qu'un lac, les villages de montagne sont surpeuplés, la terre ne nourrit plus son homme et les tensions politiques entre conservateurs, proches de l'église, et les libéraux, progressistes, sont au plus fort.

Dans ce contexte de misères au pluriel, le Canton du Valais est tenu de crocher son wagon au train de la toute nouvelle Confédération helvétique. Le wagon « Valais » est très longtemps resté en queue de train. Il aura fallu le premier endiguement du Rhône, qui a débuté en 1863 et qui a duré 30 ans ;

- il aura fallu l'arrivée du train à partir des années 1860 ;
- il aura fallu l'implantation d'industries à Viège, à Sierre et à Monthey pour que le Vieux Pays pointe timidement son nez hors de la pauvreté.

En 1848, les libres penseurs, foncièrement croyants mais ne pouvant pas exercer leur foi car ils avaient remis en cause la gouvernance conservatrice cléricale en place, revendiquaient principalement trois progrès :

1. la séparation des affaires entre l'Eglise et l'Etat. La première loi cantonale régissant les relations entre l'Eglise et l'Etat est arrivée en... 1970 (soit 120 ans après la demande) !
2. le vote à la proportionnelle au niveau du Grand Conseil. Il a été introduit en 1921 (soit 70 ans après la demande) !
3. la scolarité obligatoire publique pour tous. En 1848, seul 20% de la population était lettrée. En 1873, lors du recensement fédéral effectué dans le cadre de la création de l'armée fédérale, les tests d'aptitude des recrues positionne l'instruction et l'hygiène des Valaisans en dernière position des 22 cantons de l'époque. C'est en 1910 (soit 60 ans après la demande) qu'un système scolaire et de formation professionnelle satisfaisant a été mis sur rail.

Les Valaisans qui sont partis de l'autre côté de la gouille ont quitté leurs terres inhospitalières en raison du morcellement des parcelles qui, générations après générations, réduisait considérablement les surfaces arables par famille, ce qui ne leur permettait plus de vivre de l'agriculture. C'est vrai. Toutefois, ce n'est pas l'unique raison. Sans ambage, on peut affirmer que la majeure partie des Valaisans qui sont partis étaient des progressistes, des libres penseurs, des épris de liberté et des croyants. En ce jour de Fête nationale, je trouve que ces mots de 1855 résonnent très très fort.

Nos émigrants étaient des visionnaires mais beaucoup trop à l'étroit chez eux car dans l'impossibilité d'exprimer et de mettre en oeuvre leurs volontés de liberté.

Ils ont pu le faire dans leur pays d'accueil. J'en veux pour preuve l'histoire de la Municipalité d'Esperanza, jumelle depuis 2012 d'Hérémence aux côtés de cinq autres communes valaisannes.

Cette ville d'Argentine a été fondée en 1856 entre autres par des Hérémensards. Sur cette nouvelle terre peuplée d'immigrés Européens, les Valaisans se sont distingués par leur savoir-faire agricole, par leur acharnement au travail et pour, tenez-vous bien, leur soif de démocratie. Ils se sont immédiatement imposés aux côtés d'autres Suisses comme les grands organisateurs de la Colonie d'Esperanza. Les écrits de la Municipalité d'Esperanza l'attestent : l'organisation de la commune s'est faite sur le modèle suisse : pouvoir législatif, exécutif et judiciaire. Les premiers PV de séance du Conseil municipal sont rédigés en français. Très rapidement, l'espagnol s'impose. Ce qui dénote l'intégration rapide des premiers colons européens.

Aujourd'hui, un certain Nicolas Mayoraz né en 1968, détenteur du passeport argentin, comme son nom de famille l'indique ne peut être que descendant d'Hérémensard, siège à la Chambre des députés de la Nation argentine à Buenos Aires.

A la lumière de cette partie de notre Histoire commune, au risque de me répéter, il est bon de rappeler en ce jour de Fête nationale que la démocratie, les libertés, la prospérité de notre pays ne sont pas tombées du ciel. Elles sont le fruit de notre volonté collective de vivre uni et en paix, dans un système politique démocratique bien organisé qu'il faut... continuellement huiler !

Nous le savons tous, la démocratie est un apprentissage permanent, une formation continue perpétuelle pour les citoyens et pour les institutions. Notre pays est un modèle. Notre plus grande chance est de pouvoir participer à l'enrichissement de la vie démocratique. Ne nous privons pas de ce privilège !

N'oublions pas d'où nous venons, pour mieux savoir où nous allons. Comme nos anciens, projetons-nous dans l'avenir avec confiance tout en portant un œil sur notre histoire.

Concernant le jumelage avec Esperanza, je sais votre Président et votre Conseil communal sensibilisés à la thématique. Les liens en place avec Esperanza vont être réactivés. Des nouvelles vous seront communiquées en temps opportun.

Pour ma part, je vous remercie d'avoir prêté votre attention à mes clins d'œil à quelques Ambassadeurs d'Hérémence et à notre Histoire commune.

En l'état, je suis sûr que, désormais :

- vous traverserez la place des Emigrés en ayant une bonne pensée pour ceux qui ont quitté, voire qui ont dû quitter Hérémence au XIXème siècle ;
- je sais que vous n'emprunterez plus le chemin de la Bachanne dans le même état d'esprit !
- et je ne doute pas que la prochaine fois que vous croquerez un cervelas, vous aurez un coup de cœur pour le zébu qui aura laissé un peu de sa peau !

Chères Amies et Chers Amis Hérémensards,
Chères Amies et Chers Amis des Hérémensards,

Je vous remercie de l'accueil que vous m'avez réservé, je vous souhaite une bonne fin de festivités et je cède ma place au spectacle pyrotechnique que je me réjouis d'admirer avec vous.

Au plaisir d'une prochaine rencontre.